



Rapport Narratif du 3^e Forum International des Jeunes sur la Culture de la Paix

*Organisé par l'Initiative Sougourounoma
pour l'Education, la Paix et la Santé (ISEPS)*

Avec le soutien de la Robert Bosch Stiftung

Thème : « Accélérer la mise en œuvre de l'Agenda Jeunes, Paix
et Sécurité (JPS) pour bâtir une paix inclusive et durable au Sahel
et en Afrique de l'Ouest »

Date : 03-05 décembre 2025

**Lieu : Hôtel Pacific
(Ouagadougou/Burkina Faso)**

Contact : iseps@iseps-burkina.org

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
REMERCIEMENTS	3
INTRODUCTION	4
I. De la cérémonie d'ouverture	5
II. Des différentes sessions	5
• De la première journée	6
• De la deuxième journée	14
• De la troisième journée	20
III. De la cérémonie de clôture	37
IV. Des difficultés rencontrées	37
V. Recommandations pour les futures éditions	38
CONCLUSION	38
ANNEXES	39
Annexe 1 : Liste des organisations présentes	39
Annexe 2 : Retour en images sur les trois jours du forum	40

REMERCIEMENTS

Nous remercions particulièrement :

- Monsieur Anûuyirtole Roland SOMDA, Ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi (MSJE), Président de la troisième édition du Forum
- Le Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique
- Le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale, représenté par le CONASUR (Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation)
- Le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité (MATM)
- Le Ministère de la Sécurité/Police nationale du Burkina Faso
- S.EM. Dietrich BECKER, Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Burkina Faso, Parrain de la présente édition du Forum
- Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la commune de FARA et sa délégation
- La Commission Nationale de l'UNESCO (COMNAT-UNESCO)
- L'Agence de Soutien aux Veuves, Orphelins et Victimes de Guerre (ASVOVIG)
- Le Secrétariat Permanent de l'Observatoire National de Prévention et de Gestion des Conflits Communautaires (SP-ONAPREGECC)
- Les Organisations Non Gouvernementales nationales et internationales
- Les différents communicateurs lors des différentes sessions de la présente édition du Forum
- Tous les participants venus du Niger, du Mali, du Bénin, du Sénégal et des différentes régions du Burkina Faso
- Les volontaires à l'organisation
- La Fondation Robert Bosch, notre partenaire technique et financier

INTRODUCTION

« **La paix n'est pas un simple mot, mais un comportement** », affirmait Amílcar CABRAL, figure emblématique de la lutte pour la dignité et la liberté en Afrique. Animée par cette vision, l'Initiative Sougourounoma pour l'Éducation, la Paix et la Santé (ISEPS) renforce son engagement aux côtés des jeunes du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, dans un contexte marqué par de multiples défis sécuritaires, sociaux et climatiques.

C'est dans cette dynamique que s'est tenue la **troisième édition du Forum International des Jeunes sur la Culture de la Paix**, organisée du **3 au 5 décembre 2025** à l'Hôtel Pacific (Ouagadougou, Burkina Faso), autour du thème : « **Accélérer la mise en œuvre de l'Agenda Jeunes, Paix et Sécurité (JPS) pour bâtir une paix inclusive et durable au Sahel et en Afrique de l'Ouest** ».

Cette édition a mobilisé **une centaine de jeunes issus de divers horizons** : des membres des **Forces de Défense et de Sécurité (FDS)**, des **associations et organisations de jeunes**, des **institutions étatiques**, ainsi que des **ONG nationales et internationales** venues du Burkina Faso, du Bénin, du Sénégal, du Mali et du Niger.

Placée sous la **présidence de Monsieur Anûuyirtole Roland SOMDA, Ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi (MSJE)** et sous le **parrainage de S.E.M. Dietrich BECKER, Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Burkina Faso**, cette rencontre constitue l'une des principales activités du nouveau projet d'ISEPS : « **Leadership des Jeunes dans la Prévention des Conflits et la Consolidation de la Paix au Burkina Faso** », mis en œuvre grâce au **soutien technique et financier** de la **Fondation Robert Bosch**, fondation d'entreprise privée de droit allemand.

I. De la cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par les allocutions du Président Directeur Exécutif de l'ISEPS **Sougourounoma Henri KABORE** et du Directeur Général de l'Autonomisation des Jeunes et de l'Education Permanente (DGAJEP), **Romain KABORE**, représentant le Ministre de la Jeunesse et Président du Forum. Tous deux ont souligné l'importance et la nécessité de ce forum dans un contexte actuel de polycrise. Ils ont mis l'accent sur les jeunes, qui représentent la majorité de la société mais ont été historiquement marginalisés. À cet égard, la **Résolution 2250**, adoptée en 2015, vient corriger cette injustice en plaçant la jeunesse au cœur des initiatives de paix et de sécurité à l'échelle locale, nationale et mondiale.

Le représentant du Ministre a salué la qualité de l'organisation du forum et le soutien du partenaire technique et financier, la Fondation Robert Bosch. En exhortant les jeunes à s'affirmer comme des vecteurs de cohésion sociale, il a procédé à l'ouverture officielle du Forum International des Jeunes sur la Culture de la Paix sous le thème : « **Accélérer la mise en œuvre de l'Agenda Jeunes, Paix et Sécurité pour bâtir une paix inclusive et durable au Sahel et en Afrique de l'Ouest** ».

La séance s'est poursuivie par la présentation des délégations participantes. La diversité régionale a été mise à l'honneur avec la présence de représentants du Bénin, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Burkina Faso. Cette dimension inclusive rappelle cette citation d'Amadou Hampâté Bâ : « *La beauté d'un tapis vient de la diversité de ses couleurs* ».

La cérémonie s'est achevée par la traditionnelle photo de famille et une série d'interviews accordées à la presse.

II. Des différentes sessions

Après la cérémonie d'ouverture, la journée s'est sereinement poursuivie avec le début des différents panels.

De la première journée

Le premier panel s'est déroulé sous le format d'une séance interactive de questions-réponses adressées aux panélistes, permettant de clarifier et de mieux comprendre les enjeux majeurs de la crise.

– **SESSION I : Comment bâtir une culture de la paix dans un monde en polycrise ?**

Ce panel a été animé par trois panélistes, notamment M. Dieudonné KINI, Team Leader Gouvernance et Paix au PNUD/Burkina Faso, M. Gérard ZONGO, Coordonnateur national de l'Initiative Paix au Sahel et de M. Ahmed Sidiki DIALLO, Chef du Département Jeunesse à la Commission Nationale de l'UNESCO. Chaque paneliste s'est prêté à l'exercice en répondant aux différentes questions posées par le modérateur.

❖ **M. KINI du PNUD**

Il a salué et félicité les initiateurs du forum et procédé à la présentation du PNUD qui est une agence de l'ONU chargée de promouvoir le développement durable. Il est considéré comme le coordonnateur des 17 objectifs de développement durable (ODD). Au Burkina Faso, il intervient principalement dans trois domaines qui sont la gouvernance et la paix ; l'environnement et l'énergie et enfin la résilience des communautés.

○ **Quelle analyse faites-vous de la notion de polycrise ?**

M. KINI a soutenu que la notion de polycrise contenait plusieurs dimensions c'est-à-dire l'existence de plusieurs crises qui sont liées comme des crises sociopolitiques dans un Etat ou entre Etats, des crises climatiques ou environnementales, des crises liées aux questions sanitaires comme la COVID 19, etc. Ainsi, c'est l'ensemble de ces crises qui forme la polycrise.

La polycrise est due à plusieurs facteurs notamment la crise de valeurs dans nos sociétés, la volonté de dominer l'autre, les changements climatiques, l'évolution rapide de la technologie qui crée des chômeurs ainsi que les relations internationales et le positionnement stratégique.

- **Comment le changement climatique peut exacerber les crises au Sahel ?**

En réponse à cette question, M.KINI a évoqué un certain nombre d'éléments notamment la sécheresse qui réduit les potentialités en matière de terres agricoles pour une population à majorité agricultrice, les tarissements des points d'eau qui entraînent le déplacement des éleveurs provoquant des conflits entre agriculteurs-éleveurs, le rétrécissement de la durée des saisons qui crée des frustrations, les inondations causées par le changement climatique et l'apparition de nouvelles maladies comme la dengue. Ce sont autant d'éléments qui peuvent affecter la paix.

- **Quel rôle les jeunes peuvent-ils jouer dans la construction de la paix et de la résilience ?**

M. KINI a souligné que les jeunes ont un rôle très important à jouer dans la construction de la paix et de la résilience, car ils représentent une proportion très forte de la société sur le plan national et international. Ainsi, la résolution 2250 de l'ONU confirme l'importance de la prise en compte des jeunes dans les processus de paix, car ils peuvent être source de paix, mais également des acteurs pouvant engendrer des conflits. Le PNUD à son niveau travaille beaucoup avec des partenaires nationaux à travers des activités de formation et de sensibilisation. Il met également en place des structures pour l'accompagnement des jeunes. C'est le cas de la mise en place des incubateurs suivi de dons d'équipements pour l'autonomisation des jeunes à travers des partenariats avec des structures comme le centre de formation professionnel de Ziniaré et CEFPO Ouaga. Pour la dimension politique, il accompagne également des formations sur la veille citoyenne et le leadership des jeunes comme celles mises en œuvre par le CGD et l'Institut Free Afrik.

❖ **M. ZONGO de l'Initiative Paix au Sahel**

Il a indiqué que l'Initiative a été créée par des évêques de la sous-région notamment du Burkina Faso, du Mali, du Niger, de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Elle est une contribution de l'Eglise Catholique pour la paix et la cohésion sociale auprès des acteurs institutionnels. De ce fait, dans chaque pays membre, il y'a un bureau qui coordonne les actions en mettant l'accent sur la formation à la paix et la cohésion sociale.

- **Comment expliquer que la religion puisse être utilisée pour commettre des actes de violence, elle qui est censée relier l'homme à Dieu et apporter la paix?**

M. ZONGO a fait savoir que, qui parle de religion parle de conviction, de l'émotion et d'irrationnel. Cela peut malheureusement conduire à du fanatisme, à l'usage de la force pour contraindre les autres à se convertir à une religion, au rejet des différences religieuses. En principe, la religion doit être source de paix et de cohésion sociale. Mais s'il n'y a pas de tolérance vis-à-vis des autres, elle peut se transformer en extrémisme qui est source de conflit et de violence.

- **Quelle est la place des jeunes dans l'Initiative Paix au Sahel ?**

L'axe 2 de l'Initiative porte sur l'éducation à la paix et la cohésion sociale avec des cellules de pairs éducateurs assurant la formation des jeunes et la mise en place de cellules de paix des jeunes accompagnées par l'Initiative. Il y'a également le projet sur les artisans communautaires de la paix qui existe dans plusieurs zones. C'est le cas des projets-connecteurs pour l'identification et le soutien à des initiatives contribuant à bâtir la paix dans les communautés.

❖ **M. DIALLO de la Commission nationale pour l'UNESCO**

Il a soutenu qu'au Burkina Faso, la Commission Nationale de l'UNESCO est rattachée au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il a rappelé le préambule de l'Acte constitutif de l'UNESCO qui dit que « les guerres prenant naissance dans l'esprit de l'homme, c'est dans l'esprit de l'homme que doivent être élevées les défenses de la paix ».

A l'entendre, le conflit est inhérent à l'homme. Ainsi, pour parvenir à une paix durable, il faut mettre l'accent sur l'éducation à la paix à travers des mécanismes adaptés. Dans ce sens, l'UNESCO identifie les besoins des jeunes et renforcent leurs capacités avec l'idée selon laquelle « on peut éduquer toute société et que toute société doit être éduquée ».

M. DIALLO a terminé en prodiguant quelques conseils à savoir : l'acceptation de la diversité culturelle, la culture de la non-violence active, la formation dans le domaine de la paix et de la cohésion sociale, une meilleure utilisation de l'internet, une culture de l'attention à l'autre.

– **SESSION II : Analyse du contexte de crise multidimensionnelle (Situation sécuritaire avec l'extrémisme violent et le terrorisme ; aperçu humanitaire ; conflits communautaires) au Sahel et en Afrique de l'Ouest avec focus sur les jeunes**

Cette session a connu l'intervention de deux panélistes à savoir **M. Soumaila ZOROME, Secrétaire Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR)** et **M. TONDE Pawinde Mathieu, Chargé de Suivi et Capitalisation à l'Observatoire National de Prévention et de Gestion Des Conflits Communautaires (ONAPREGECC)**. Après une présentation du contexte de crise, la parole a été donnée aux participants afin qu'ils posent des questions et des éléments de réponses leur ont été apportés.

La 1^{ère} communication de cette deuxième session du jour a porté sur quatre points essentiels à savoir l'état des lieux de la situation humanitaire et sécuritaire, les besoins humanitaires prioritaires des PDI, les stratégies de réponses et enfin les défis à relever.

De cette communication on retient :

❖ **État des lieux de la situation humanitaire et sécuritaire**

Cette première intervention a permis de dresser un bilan contextuel de la crise sécuritaire et de ses conséquences humanitaires, en mettant l'accent sur l'évolution des déplacements de populations et les défis climatiques.

- **Dynamique des déplacements forcés des populations :**

L'escalade de la violence, marquée initialement par les événements de Yirgou, a entraîné des déplacements massifs de populations. Les chiffres témoignent d'une aggravation rapide de la situation : alors que 71 000 Personnes Déplacées Internes (PDI) étaient enregistrées en janvier 2019, ce chiffre a atteint un pic de plus de 2 millions en mars 2023. Toutefois, grâce aux efforts de reconquête du territoire par les Forces de Défense et de Sécurité (FDS), une dynamique de retour s'observe. Au 31 octobre 2025, 1 142 000 Personnes Déplacées Internes (PDI) ont pu regagner leurs localités d'origine.

- **Impact des catastrophes naturelles :**

En 2024, le Burkina Faso a subi une recrudescence des aléas climatiques. Les inondations ont frappé 7 régions sur 13, touchant plus de 16 500 personnes et entraînant la perte de 4 000 têtes de bétail. Ces catastrophes, combinées à la crise sécuritaire, renforcent la vulnérabilité des communautés.

- **Conséquences sectorielles :**

La conjugaison de ces crises a considérablement accru la vulnérabilité des populations :

- **Agro-pastoral** : suspension des activités entraînant une précarisation du monde rural.
- **Habitat** : forte pression sur les logements dans les zones d'accueil due à l'afflux de PDI.
- **Santé et nutrition** : fonctionnement α minima ou fermeture de certaines structures sanitaires.

- **Éducation** : fermeture de nombreux établissements scolaires.
- **Besoins humanitaires prioritaires**

Les besoins exprimés par les PDI se concentrent autour de sept (07) domaines essentiels :

1. **Sécurité alimentaire et nutrition** : accès à une alimentation adéquate pour prévenir la malnutrition.
2. **Eau, Hygiène et Assainissement (EHA)** : accès à l'eau potable, aux latrines et promotion de l'hygiène publique.
3. **Abris et Articles Ménagers Essentiels (AME)** : fourniture de logements temporaires et d'équipements de base.
4. **Santé** : soins primaires, santé maternelle et infantile, et soutien psychosocial.
5. **Protection** : lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG), protection de l'enfance, lutte anti-mines et documentation civile.
6. **Éducation** : continuité pédagogique pour les enfants déplacés internes.
7. **Moyens d'existence et transferts monétaires** : appui financier ou matériel pour restaurer l'autonomie économique des ménages.

- **Stratégie de réponse et Perspectives**

La réponse s'articule autour de l'approche NEXUS (Humanitaire - Développement - Paix), ciblant à la fois les PDI, les communautés hôtes et les personnes ressources. Les interventions couvrent l'urgence, la préparation au relèvement et le relèvement durable.

Cependant, plusieurs défis persistent, notamment la mobilisation des ressources financières, l'accès humanitaire, ainsi que le renforcement des systèmes d'alerte précoce et de la coordination. En termes de perspectives, l'élaboration d'un **Plan d'Action National de Réponse Humanitaire pour l'année 2026** est prévue.

2. Typologie des conflits communautaires (Présentation de l'ONAPREGECC)

La seconde partie de la session a été consacrée à la communication de M. TONDE, représentant l'Observatoire National de Prévention et de Gestion des Conflits Communautaires (ONAPREGECC), structure étatique créée en 2015.

L'intervenant a mis en lumière la diversité des conflits communautaires qui fragilisent la cohésion sociale. Il a relevé plus d'une quinzaine de types de conflits, dont les plus récurrents sont :

- les conflits fonciers qui demeurent la cause prédominante, représentant 60 % des conflits communautaires par le passé et atteignant **72 % en 2025** ;
- les conflits agro-pastoraux ;
- les conflits liés à la chefferie traditionnelle ;
- les conflits religieux ;
- les conflits liés aux raptés de femmes ou de filles ;
- les conflits liés aux allégations de sorcellerie ;
- les conflits liés à la gestion des points d'eau.

La séance interactive de questions-réponses qui a suivi les présentations a offert aux participants l'opportunité de lever les ambiguïtés et d'approfondir leur compréhension des défis abordés.

❖ QUESTIONS REPONSES M. ZOROME

Q1/ Qu'est-ce qui explique les conflits entre l'Etat et les structures humanitaires ?

R1 : Il n'y a pas de conflit entre l'Etat et les structures humanitaires mais il y'a un problème entre l'Etat et les structures humanitaires qui ne veulent pas se conformer aux directives et engagements pris vis-à-vis de l'Etat.

Q2/ Est-ce qu'il y'a des conflits liés aux terres après un retour des PDI dans leur localité d'origine ?

R2 : La majorité avait abandonné leurs propriétés et quand elle y retourne elle les occupe ; donc pas de conflits liés aux terres mais des conflits sont enregistrés entre les PDI et leurs hôtes. On travaille à les sensibiliser, car l'humanitaire doit être basé sur la vulnérabilité et non sur le statut de PDI.

Q3/ Est-ce qu'il y'a toujours des zones non ravitaillées par vos services ?

R2 : Non, il n'y a pas une seule localité non encore ravitaillée à ce jour mais la fréquence de ravitaillement peut être longue et varie d'une localité à une autre.

Q4/ Comment se fait l'intervention d'aide humanitaire pour éviter qu'une même personne se retrouve avec plusieurs aides à la fois ?

R4 : Une liste est disponible et est remise aux structures humanitaires qui veulent faire un don afin qu'elles fassent le point après l'aide à la CONASUR. Cependant, il faut noter que ce processus n'est généralement pas respecté, voilà pourquoi les aides sont parfois multiples à l'endroit d'une même personne.

❖ **QUESTIONS REPONSES M. TONDE**

Q1/ Compte-tenu de la recrudescence des conflits fonciers, quels sont les mécanismes mis en place pour un retour pacifique des PDI dans leurs localités d'origine ?

R1 : Pour le moment, un plan d'action n'a pas encore élaboré pour le retour des PDI dans leurs communautés d'origine.

Q2/ Est-ce que l'ONAPREGEC travaille avec les ONG ? Quelle place accorde-t-il aux jeunes ?

R2 : Il y'a des ONG qui sont des membres de l'ONAPREGEC. Nous travaillons avec elles pour les questions communautaires, car ils connaissent les

réalités du terrain. Nous prenons également en compte les femmes et les jeunes dans la composition des structures de l'ONAPREGECC.

Q2/ Est-ce qu'il y'a une source ou une caractérisation du type de conflit pour les personnes qui ne sont ni concernées par les conflits fonciers ni par les autres conflits ?

R2 : Lorsqu'il y'a un nouveau type de conflit qui émerge, on érige un nouveau type de conflit et on le classe.

– **PROJECTION DE FILM SUIVI D'ECHANGES**

Suite aux deux sessions, le Film « **Epines du Sahel** », un long métrage réalisé par Boubakar Diallo a été projeté pour clore la première journée.

Il a mobilisé les participants autour de plusieurs thématiques cruciales à savoir l'extrémisme violent, la protection des droits des femmes en temps de crise, et la problématique de la santé sexuelle et reproductive dans un contexte socio-culturel marqué par le poids de la religion, des us & coutumes. L'histoire poignante du film relate les attentats terroristes qui ont dévasté la région du Sahel depuis des années, provoquant l'exode de milliers de personnes déplacées. L'intrigue suit Naïma, une jeune femme en quête de son frère Saïd, séparés lorsque leurs parents ont péri dans un attentat terroriste deux décennies plus tôt. Naïma, marquée à vie par les séquelles de l'explosion qui lui ont fait perdre l'ouïe, ignore encore que son séjour dans un camp de déplacés va se prolonger et que sa quête trouvera enfin une réponse. Cependant, la joie des retrouvailles sera de courte durée lorsqu'elle découvrira que Saïd est passé du mauvais côté.

De la deuxième journée

La journée du jeudi 4 décembre 2025 s'est déroulée dans une ambiance calme et sereine. Ainsi, après la lecture de la Résolution 2250 (qui du reste relève du chapitre 7 de la Charte des Nations Unies) et du Rapport du Jour

1, les activités de ladite journée ont commencé conformément au programme du forum.

– **SESSION III : Participation et Protection**

Le premier panel a été animé par quatre (4) panélistes et modéré par **M. Daouda OUEDRAOGO** :

- **M. Georges DOUGNON de Educ4Peace Initiative (Mali)** a développé le sous-thème « **Participation des jeunes à la consolidation de la Paix** ». Pour lui, cette participation est aujourd’hui indispensable pour les jeunes, car ils représentent la majorité de nos sociétés et portent l’énergie du changement. Leur engagement permet d’apporter des solutions innovantes adaptées aux réalités locales et de prévenir les violences en priorisant le dialogue. En impliquant les jeunes dans les processus décisionnels, on renforce leur sentiment d’appartenance et leur rôle de bâtisseurs d’avenir. Ils sont des acteurs stratégiques de la transformation sociale. Malheureusement, selon M. DOUGNON, ces derniers sont exclus sur le plan politique et de façon volontaire. Il a donc plaidé pour une meilleure implication des jeunes dans la construction de la paix.
- Le second sous-thème, « **Rôle et place des jeunes dans la gouvernance de la sécurité** » a été traité par **M. Daniel TRAORE, Commissaire Principal de Police**. Pour lui, lorsque les jeunes ne sont pas associés à la gouvernance de la sécurité, il n’y a pas de la paix durable. En effet, le rôle des jeunes dans la gouvernance de la sécurité est central, car ils vivent au quotidien les réalités du terrain et comprennent les dynamiques locales mieux que quiconque. Leur participation permet de renforcer la prévention, d’identifier plus rapidement les signaux d’alerte et de proposer des approches adaptées aux communautés. En les intégrant dans les instances de concertation et de décision, on construit une sécurité plus inclusive, plus légitime et plus efficace. Les jeunes sont aussi des relais puissants

pour sensibiliser, mobiliser et promouvoir une culture de vigilance citoyenne. Reconnaître leur place, c'est ouvrir la voie à une gouvernance sécuritaire plus durable et plus proche des populations.

- **M. Alhassane KABORE, Conseiller en Droits Humains**, a communiqué sur le sous-thème suivant : « **Protection des jeunes en contexte d'extrémisme violent et de terrorisme** ». Les jeunes, souvent en première ligne face à la manipulation, à la peur et à la précarité sociale, représentent à la fois une cible privilégiée et un levier essentiel pour la paix. Dans son intervention, M. KABORE a souligné un paradoxe alarmant : « les jeunes, trop souvent acteurs malgré eux des conflits, peuvent devenir les principaux artisans de leur prévention. » Pour briser ce cycle, il a insisté sur la nécessité de créer des espaces sûrs et bienveillants, des cadres où l'écoute, l'accompagnement et la sensibilisation réduisent les risques d'endoctrinement et renforcent leur résilience.

- Le quatrième sous-thème intitulé « **Soutien psychosocial et santé mentale des jeunes bâtisseurs de paix, des FDS, VDP et des survivants en contexte de lutte contre l'extrémisme violent** » a été confié à **Dr Henri Joël SOUBEIGA, Commissaire Principal de Police, Directeur de Soutien Psychologique et Social de l'ASVOVIG**. L'ASVOVIG, lancée officiellement le 17 décembre 2024, incarne un engagement fort de l'État burkinabè pour la prise en charge des veuves, orphelins et victimes de guerre. Grâce à ses programmes, l'agence offre non seulement un soutien psychosocial et socio-éducatif, mais aussi un accompagnement juridique et administratif pour garantir que les droits des familles des FDS, VDP et victimes de guerre soient respectés.

Selon les dires de M. SOUBEIGA, pour les jeunes bâtisseurs de paix, les Forces de Défense et de Sécurité (FDS), les Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) et les survivants de guerre, les traumatismes, qu'ils soient liés aux attaques, aux déplacements forcés ou à la perte de proches pèsent comme des fardeaux invisibles. Or,

personne ne peut construire la paix avec un esprit en souffrance. Face à cette réalité, M. SOUBEIGA insiste sur l'urgence de déployer des espaces d'écoute, de débriefing et d'accompagnement professionnel, pour briser l'isolement des personnes fragilisées, prévenir la radicalisation des jeunes en détresse et renforcer la résilience communautaire. Il a souligné que la prise en charge est holistique, multidimensionnelle et pluridisciplinaire.

– **SESSION IV : Prévention et DDR**

Le deuxième panel de la journée a été également animé par quatre panélistes dont une intervention par visioconférence. **M. Dramane DIERO** a été chargé de modérer cette session.

- **Mme Victorine OUEDRAOGO de la DGARCT (Direction Générale des Affaires Religieuses, Coutumières et Traditionnelles/MATM)** a communiqué sur la « **Prévention de l'enrôlement des jeunes dans les groupes extrémistes.** » Au Burkina Faso, prévenir l'enrôlement des jeunes dans les groupes extrémistes exige d'agir sur les causes profondes telles que le chômage, la vulnérabilité sociale et le sentiment d'abandon dans certaines localités. Il est essentiel de proposer des alternatives concrètes comme des formations professionnelles de proximité, des opportunités d'agropastoralisme, d'artisanat ou des micro-projets financés au niveau communautaire. Dans plusieurs zones à risques, des initiatives menées par des associations de jeunes, radios locales, clubs de dialogue, activités sportives encadrées ont déjà permis de réduire l'influence des enrôleurs. Le rôle des familles et des leaders coutumiers et religieux est déterminant pour repérer les signaux précoces et accompagner les jeunes en difficulté. Parallèlement, renforcer l'esprit critique et garantir un accès à une information vérifiée sont des remparts essentiels contre la manipulation et la désinformation.
- **M. Idriss BADO, Doyen des juges d'instruction du Tribunal de Grande Instance Ouaga II,** a abordé le sous-thème sur les « **Dispositions légales**

et mécanismes de prévention et de lutte contre le financement du terrorisme. » Les dispositions légales et les mécanismes de lutte contre le financement du terrorisme sont essentiels pour assécher les ressources qui alimentent les groupes extrémistes. Au Burkina Faso, la loi réprime sévèrement le financement direct ou indirect du terrorisme, y compris à travers les transferts d'argent, les faux dons ou les circuits informels. Par exemple, les banques et les services de mobile money sont tenus de signaler toute transaction suspecte. Des contrôles renforcés ciblent les flux financiers dans les zones à risque. Les comités locaux de vigilance doivent aussi jouer leur rôle en alertant sur les collectes forcées et les taxes illégales ou les trafics (or, bétail, carburant) utilisés pour financer les groupes armés. En comprenant ces mécanismes, nous, jeunes, devenons des acteurs clés capables de reconnaître et de dénoncer les pratiques douteuses qui menacent la sécurité de nos communautés. Il a ainsi affirmé : « *sans argent, pas de terrorisme ; il faut donc couper les sources de financements* ».

- **M. Roger MINOUGOU de l'ONG néerlandaise PAX**, a développé la sous-thématique suivante : « **Stratégies de démobilisation, de désarmement et de réintégration des ex-combattants extrémistes au Burkina-Faso : expériences, bonnes pratiques, difficultés rencontrées et leçons apprises.** » Selon M. MINOUGOU, la réintégration n'est pas un cadeau fait aux agresseurs mais un investissement pour notre propre sécurité. Il estime que chaque combattant que nous parvenons à ramener sur le droit chemin est une arme de moins pointée contre nous. Mais cela demande du courage ; le courage de punir les crimes, mais aussi le courage, parfois plus grand, d'accueillir celui qui veut changer. Il a partagé l'expérience de PAX dans ce sens dans des prisons du Burkina Faso à travers un programme holistique, incluant 16 modules éducatifs pour les détenus ex-combattants extrémistes, visant à restaurer leur raisonnement critique et leur sens civique. Grâce à ce programme, plusieurs ex-combattants expriment leur désir de contribuer à réparer ce qu'ils ont détruit.

- **Mme Danielle Marlyse NGO TEHNA (UNOPS/ProjetCVR/DDR de la MINUSCA)** intervenant en ligne, a développé le même thème que son prédécesseur avec un focus sur la Centrafrique : « **Stratégies de démobilisation de désarmement et de réintégration des ex-combattants extrémistes en Centrafrique : expériences, bonnes pratiques, difficultés rencontrées et leçons apprises.** » Selon elle, l'objectif est simple : remettre l'arme de guerre, porter l'habit de civil et réintégrer la société.

En Centrafrique, l'expérience montre qu'une approche purement technique (désarmement + formation professionnelle) échoue si elle ignore le lien social. Des expériences comme le **3R (Retour, Réclamation et Réhabilitation)** ou l'**UPC (Unité pour la paix en Centrafrique)** montrent que sans une réconciliation active avec les communautés, les risques de reprise des violences sont élevés. La bonne pratique, appliquée dans le programme de Réduction de la Violence Communautaire (**Community Violence Reduction : CVR**) de la **MINUSCA**, est d'offrir un package intégré. Cela repose sur trois piliers indissociables qui sont le désarmement, une formation génératrice de revenus (en agriculture ou artisanat par exemple) et un accompagnement psychosocial indispensable pour déconstruire l'idéologie violente. Mais le défi majeur reste la méfiance des communautés, souvent victimes des exactions commises par ces mêmes combattants. Pour y répondre, les dialogues de vérité et les activités communes (travaux collectifs, cérémonies de réconciliation) sont essentiels pour recréer les liens et restaurer la confiance. La réintégration réussie est celle qui transforme l'ex-combattant en un acteur économique et en un citoyen réconcilié, contribuant à la cohésion de sa communauté, car la paix durable se construit ensemble.

- **SESSION V : Travaux de groupe**

Après la pause-déjeuner, l'après-midi a été consacré à des travaux de groupe pour approfondir les enjeux liés à l'engagement des jeunes dans la

construction de la paix et de la sécurité. Les participants ont été répartis en quatre groupes, organisés en deux axes principaux :

- les groupes 1 et 3 ont identifié les défis et opportunités pour l'engagement des jeunes dans la construction de la paix et la sécurité ;
- les groupes 2 et 4 se sont concentrés sur les résolutions et recommandations pour l'engagement des jeunes dans la construction de la paix et la sécurité.

La journée s'est clôturée par une restitution collective, au cours de laquelle les participants ont affiné et validé ensemble les propositions issues des échanges.

De la troisième journée

Le vendredi 5 décembre 2025, le forum a entamé sa troisième journée, marquée par la restitution du Rapport des travaux du Jour 2. Cette présentation a permis aux participants de partager leurs observations, apports et suggestions, afin d'enrichir collectivement les réflexions et orientations du forum.

– SESSION VI : Engagement d'ISEPS dans la consolidation de la paix : parcours d'un jeune bâtisseur de paix

La session sur « **l'engagement d'ISEPS dans la consolidation de la paix : parcours d'un jeune bâtisseur de paix** », a été animée par le **Président/Directeur Exécutif de l'ISEPS** en la personne de **Sougourounoma Henri KABORE**. Il a d'abord rappelé les objectifs et la mission de l'ISEPS qui est de « prévenir et résoudre pacifiquement les conflits, promouvoir des sociétés justes et harmonieuses, promouvoir le développement humain surtout par la santé et l'éducation de qualité et l'autonomisation socioéconomique ». Ensuite, il a fait l'historique de l'ISEPS depuis sa création, ses domaines d'intervention ainsi que les différentes activités menées. Enfin, il a partagé des expériences concrètes et

personnelles en matière de leadership jeune et de consolidation de la paix, mettant en lumière les opportunités qui s'offrent à la jeunesse. Il a insisté sur la nécessité pour les jeunes de s'impliquer davantage dans la résolution et la prévention des conflits, soulignant que leur engagement actif est une condition essentielle pour bâtir un monde plus paisible et résilient.

– **SESSION VII : Partenariats**

Le panel suivant s'est focalisé sur le quatrième pilier de la Résolution 2250. Il a été animé par quatre experts engagés sur le sous-thème : « **Quel partenariat avec les jeunes pour bâtir une paix et une sécurité inclusive au Sahel et en Afrique de l'Ouest ?** » qui ont mis en lumière les leviers d'action pour une collaboration efficace avec la jeunesse en faveur de la paix et de la sécurité.

- **M. Ousmane KORBEOGO de l'UNFPA** a axé sa communication sur le partenariat de l'UNFPA avec les structures de jeunes dans le domaine de la paix et de la sécurité. A l'entame de son propos, il souligne que les jeunes constituent la frange la plus importante et la plus innovante de nos pays. Ils doivent être pleinement associés à la construction de la paix et de la sécurité. C'est ce qui a motivé l'adoption de la Résolution 2250 et de la Résolution 1325 par le conseil de sécurité de l'ONU. Pour lui, un partenariat efficace repose sur la co-construction où les jeunes sont responsables et font des propositions, sur l'intégration des projets jeunes dans les politiques publiques, avec des cadres de renforcement de capacités adaptés et sur l'engagement dans la reconstruction post-conflit, via des initiatives de plaidoyer, des théâtres-forums et des campagnes de sensibilisation médiatique.

Concernant les actions de l'UNFPA au Burkina Faso, il appuie les associations locales dans la prévention des violences basées sur le genre (VBG) et soutient les FDS dans la prise en charge des cas. Il contribue au

renforcement des mécanismes endogènes de paix, pour prévenir les conflits par des approches locales et innovantes. Par ailleurs, dans le domaine de la santé, il entend former 2000 Agents de santé communautaire dans les zones difficiles d'accès au cours de l'année 2026. Pour la bonne participation des jeunes aux initiatives de paix et de sécurité, M. KORBEOGO les a incités à s'organiser, se former, et utiliser leur voix, notamment sur les réseaux sociaux, pour devenir des ambassadeurs de la paix. Il a conclu par une citation de Martin Luther King selon laquelle « **la seule chose nécessaire au triomphe du mal, c'est le silence des hommes bons.** »

- La seconde communication a été animée par **Abdoul Kader BELEM** du Secrétariat Permanent de **Youth Connekt Burkina**. Il note à son tour que l'innovation se fait avec et par les jeunes, car ils connaissent mieux les dynamiques locales. Répondant à la question sur la mise en œuvre des partenariats, il souligne que l'implication des jeunes passe par des mécanismes d'intégration dans les processus de prévention et résolution des conflits et un financement durable des initiatives jeunes, pour garantir leur impact et leur pérennité.
- La troisième communication a été assurée par **Aminata KINDO** de l'**ONG PROGETTOMONDO** qui a partagé leur expérience sur le **dialogue et la réinsertion pour une paix durable**. Elle a fait la présentation de sa structure et de leurs domaines d'intervention. Elle a relevé trois points qui sont entre autres la lutte contre la radicalisation des mineurs, l'éducation en milieu carcéral et l'accompagnement des anciens détenus (formation et financement de projets) pour briser le cycle de la violence.
- La quatrième communication assurée par **Tcherno Ali DIALLO**, de l'**ONG JAL Niger**, a porté sur le **partenariat avec les jeunes pour bâtir une paix inclusive et une sécurité durable au sahel et en Afrique de l'Ouest**. Face à un contexte régional marqué par l'insécurité, les déplacements de populations et la crise humanitaire, M. DIALLO appelle à une

mobilisation unie de la jeunesse, qui doit être perçue comme actrice de changement et non comme victime. Il appelle aussi à un partenariat transversal dans les politiques publiques, incluant coordination, inclusion, dialogue et formation. Pour lui, les jeunes ne sont pas le problème, mais la solution. Leur énergie et leur créativité sont des atouts majeurs pour surmonter les défis.

Après ce panel qui a duré deux heures et demi, la suite de la journée a été ponctuée par des travaux de groupe pour réfléchir sur des actions et activités en lien avec les axes de la UNSC2250R.

– **SESSION VIII : Travaux de groupe**

Les groupes 1 et 3 ont énuméré **les défis et opportunités pour l'engagement des jeunes dans la construction de la paix et la sécurité. Les résolutions et recommandations pour l'engagement des jeunes dans la construction de la paix et la sécurité** ont été abordées par les groupes 2 et 4.

Concernant les défis et opportunités, l'approche PESTEL a été utilisée pour permettre de mieux faire ressortir les enjeux ;

❖ **DÉFIS**

Sur le plan politique :

- Instabilité des institutions politiques ;
- Faible participation des jeunes à la vie politique ;
- Insuffisance et faible efficacité de cadres formels des jeunes ;
- Faible représentativité des jeunes dans les sphères de prise de décision ;
- Méfiance des transitions militaires envers la classe politique civile, les autorités coutumières et religieuses, la société civile, les ONG, la presse, les syndicats de travailleurs, etc. ;
- Restriction (sélective) de l'espace civique ;

- Fragmentation et instrumentalisation politique des associations de jeunesse ;
- Cadre légal limitant la participation citoyenne des jeunes ;
- Faible financement des politiques publiques visant l'inclusion des jeunes ;
- Suspension des structures décentralisés (conseils municipaux, régionaux) offrant des espaces de gouvernance locale
- Faible volonté politique pour un dialogue intergénérationnel authentique

Sur le plan économique :

- Chômage de masse et sous-emploi chronique des jeunes ;
- Pauvreté extrême limitant souvent l'engagement bénévole ;
- Manque de financement pour les initiatives de paix portées par les jeunes ;
- Présence d'inégalités économiques (disparités dans la distribution des ressources économiques)
- Mauvaise exploitation des ressources naturelles ;
- Départ des investisseurs internationaux à cause de l'instabilité politique et la crise sécuritaire ;
- Difficultés d'accès aux crédits, subventions et aux capitaux pour l'entrepreneuriat.

Sur le plan social :

- Fracture du tissu social liée à la stigmatisation culturelle, aux conflits communautaires (religieux, ethniques, etc.) et aux injustices sociales (sur le plan scolaire, culturel, sanitaire, etc.) ;
- Radicalisation des jeunes par des acteurs communautaires extrémistes en particuliers certains leaders religieux ;
- Poids des traditions et pesanteurs socio-culturelles excluant les jeunes ;
- Difficultés d'accès à l'éducation et insuffisance de formation sur la culture de la paix ;

- Formation académique inadaptée aux besoins réels du marché d'emploi ;
- Traumatismes psychosociaux non soignés liés aux conflits ;
- Déplacements forcés des populations limitant l'accès aux besoins de base ;
- Rivalités intergénérationnelles pour le leadership communautaire.

Sur le plan technologique :

- Fracture numérique (faible accès à Internet et aux outils numériques en particulier pour les jeunes défavorisés et ceux des zones rurales ; Coût élevé des équipements technologiques et de la connexion) ;
- Mauvaise utilisation des réseaux sociaux entraînant la désinformation, les discours de haine et la propagande ;
- Accroissement de la cybercriminalité ;
- Manque de compétences numériques lié à l'utilisation des réseaux sociaux pour mener à bien les actions de plaidoyer en ligne ;
- Difficultés à mesurer l'impact des actions en ligne versus terrain ;
- Manque de solutions technologiques adaptées au contexte local pour promouvoir la paix ;
- Difficultés d'accès à la télémédecine et applications de soutien psychosocial à distance dans les zones rurales.

Sur le plan environnemental :

- Changement climatique impactant les ressources naturelles ;
- Désastres environnementaux (sécheresses, inondations) ayant des impacts négatifs sur le bien-être des populations ;
- Dégradation des écosystèmes et perte des moyens de subsistance ;
- Conflits liés à l'accès et au contrôle des terres agricoles ou pastorales ;
- Surexploitation des ressources naturelles alimentant les conflits ;
- Insécurité alimentaire chronique rendant les populations vulnérables ;
- Manque de projets "verts" créateurs d'emplois pour les jeunes ;

Sur le plan légal :

- Absence de Plan d'Action National de l'Agenda Jeunes Paix et Sécurité ;
- Absences de quotas ou mesures incitatives pour la représentation des jeunes dans les instances décisionnelles ;
- Difficultés d'enregistrement et de reconnaissance légale des organisations de jeunesse ;
- Faible application des lois et conventions nationales/internationales sur la participation des jeunes sur les questions de paix ;
- Faible application des textes légaux encadrant les discours de haine sur les réseaux sociaux ;
- Absence de mécanismes légaux au niveau national spécifique à la protection des défenseurs des droits des jeunes

❖ OPPORTUNITÉS

Sur le plan politique :

- Existence de conseils nationaux de la jeunesse ou de ministères dédiés ;
- Existence de partenariats ONG-Etat qui travaillent à renforcer le dialogue entre communautés et forces de sécurité (exemple : Interpeace-Etat) ;
- Existence de projets de coopération régionale et transfrontaliers (cas du Projet « Youth and Peace » du Burkina Faso et du Mali (mis en œuvre dans le cadre de la stratégie du G5 Sahel pour impliquer davantage les jeunes en tant qu'acteurs de paix à la frontière) ;
- Existence du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF) qui fonctionne en partenariat avec le gouvernement burkinabè, la société civile et des agences de l'ONU (PNUD, FAO, UNHCR, etc.) pour des projets concrets dans toutes les régions touchées par l'insécurité.

Sur le plan économique :

- Présence de financements dédiés (Nations Unies, UE, fondations) aux projets de jeunesse et de paix ;
- Elan de développement de l'entrepreneuriat social et des économies vertes ou circulaires ;
- Possibilité d'obtention de microcrédits pour des initiatives entrepreneuriales au profit des communautés ;
- Efforts croissants de valorisation des chaînes de valeurs agricoles et artisanales par les jeunes ;
- Volonté politique de développement des activités culturelles et de tourisme comme vecteur de paix.

Sur le plan social :

- Caractère jeune de la population constituant un poids numérique favorisant le changement ;
- Existence de savoirs endogènes aidant au règlement pacifique des conflits ;
- Intérêt de nombreux jeunes leaders, d'artistes et de sportifs à la promotion de la paix ;
- Organisation d'activités intercommunautaires de promotion du vivre-ensemble par le sport, la culture, etc. auxquelles peuvent participer les jeunes ;
- Engagement des jeunes femmes comme actrices de paix et médiatrices communautaires ;
- Existence de consultations communautaires transfrontalières menées par des organisations locales (ex. Commission épiscopale Justice et Paix) pour répondre aux besoins des populations hostiles à l'insécurité ;
- Existence de médias communautaires promouvant la paix et la cohésion sociale.

Sur le plan technologique :

- Réseaux sociaux pouvant servir à la mobilisation des jeunes et à la sensibilisation à la paix ;

- Existence d'applications mobiles pour le signalement des incidents, l'alerte précoce et la cartographie des conflits ;
- Existence de technologies financières (mobile money) qui favorisent l'autonomisation économique ;
- Présence d'outils numériques de gestion de projet et de suivi-évaluation pour les initiatives locales ;
- Présence de médias citoyens et blogs pour produire des récits contribuant à la construction de la paix.

Sur le plan environnemental :

- Existence de programmes nationaux de reforestation favorisant la cohésion sociale ;
- Développement des programmes d'agriculture intelligente pour faire face aux aléas climatiques afin de renforcer la résilience et la sécurité alimentaire ;
- Promotion des énergies renouvelables décentralisées (solaire) comme opportunités entrepreneuriales ;
- Existence de projets nationaux sur la protection de la biodiversité et l'éco-tourisme;
- Valorisation des savoirs traditionnels dans la gestion des écosystèmes ;

Sur le plan légal :

- Existence de résolutions internationales (comme la UNSC2250R) sur la jeunesse, la paix et la sécurité ;
- Existence de cadres juridiques nationaux et internationaux protégeant et promouvant les droits des jeunes ;
- Existence de programmes de formation sur les droits humains destinés aux jeunes ;
- Présence de cliniques juridiques mobiles offrant des services et renforçant la culture juridique ;
- Existence de journées internationales de lutte contre les discours de haine, la désinformation et les fake news ;

- Ratification de conventions internationales sur la paix engageant juridiquement l'État et entraînant un ensemble d'obligations à la fois juridiques, politiques et pratiques.

S'agissant des résolutions et recommandations pour impliquer les jeunes dans la construction de la paix et de la sécurité, nous explorerons d'une part, les résolutions et d'autre part, les recommandations.

❖ RESOLUTIONS

Les jeunes doivent impérativement s'engager dans la construction de la paix et de la sécurité. Pour ce faire, nous prenons les résolutions suivantes :

- S'ériger en acteurs de premier plan de prévention de la violence ;
- Mener des activités de promotion du dialogue (intra/intercommunautaire, intra/intergénérationnel) au sein de nos communautés ;
- S'engager fermement à être des acteurs qui œuvrent pour la prévention des conflits ;
- Cultiver un esprit d'entraide entre jeunes pouvant les conduire à se soutenir mutuellement dans les projets de paix et de sécurité ;
- Utiliser de façon responsable les réseaux sociaux en produisant des contenus positifs qui promeuvent la paix et le vivre-ensemble ;
- Organiser des activités sportives (football, handball, marathon, séances d'aérobic, etc.), culturelles (lutte traditionnelle, compétition de danses traditionnelles, etc.) pouvant faciliter l'intégration des jeunes au sein de leur communauté ;
- S'approprier la parenté à plaisanterie comme outil clé de prévention et de résolution des conflits ;
- S'auto-éduquer sur la culture de la paix afin de se doter de connaissances nécessaires pour la prévention et la résolution des conflits ;

- Collaborer avec les Forces de l'Ordre, de Sécurité et de Défense dans le but de leur fournir des informations fiables sur les cas suspects pouvant perturber l'ordre social ;
- Avoir le sens de l'écoute de la hiérarchie, une attitude qui permet aux jeunes de bénéficier d'un cadre de référence solide pour comprendre les enjeux sécuritaires et adopter des comportements responsables ;
- Développer une discipline collective au sein des jeunes ;
- Prévenir l'extrémisme violent en promouvant les valeurs de tolérance, car les jeunes constituent à la fois une cible privilégiée des idéologies radicales et un acteur essentiel de la cohésion sociale ;
- Instaurer des thés-débats autour des questions de paix et de sécurité ;
- Accéder aux informations fiables ;
- Travailler à connaître les différentes communautés (religieuses, ethniques, etc.);
- Développer des compétences pour un usage responsable des médias numériques et s'engager dans la création de contre-discours afin de prévenir la propagation de la haine et de la désinformation
- S'impliquer dans des événements communautaires qui renforcent la cohésion sociale, le dialogue intercommunautaire et le sentiment d'appartenance
- Agir pour réduire leur vulnérabilité à la radicalisation en évitant les comportements à risque, notamment la consommation de stupéfiants, et en favorisant un mode de vie sain et responsable
- Investir dans leur formation professionnelle, l'éducation civique, le leadership, le plaidoyer et la gestion de projet afin de devenir des acteurs compétents et responsables dans la société
- Développer leur autonomie et leur créativité en se formant aux métiers porteurs, à l'artisanat, à l'agriculture et à l'entrepreneuriat social, adaptés aux besoins du marché et à la cohésion sociale
- Participer à des salons de l'emploi et s'impliquer dans des initiatives privées et des projets d'innovation sociale, contribuant ainsi à l'emploi,

à la stabilité économique et à la promotion de la paix dans leurs communautés

- Participer activement à la vie associative

❖ RECOMMANDATIONS

Les recommandations issues des échanges sont :

□ **A l'endroit de l'Etat :**

- L'Etat et ses démembrements doivent inclure davantage les jeunes et les organisations des jeunes dans les processus de prise de décision sur la paix et la sécurité;
- L'Etat doit concevoir et vulgariser des curricula inclusifs (traduits dans les langues locales et en braille) sur la paix et la sécurité à dispenser dans les écoles et les universités ;
- L'Etat doit créer un fonds pour soutenir les initiatives des jeunes en faveur de la paix et de la sécurité ;
- L'Etat doit mettre en place des programmes de bourses pour soutenir les recherches et les études sur les questions de paix et de sécurité en développant l'expertise locale des jeunes;
- L'Etat à travers le Ministère de la Jeunesse doit restaurer ou réorganiser les instances de jeunes tels que le Conseil National de Jeunesse;
- L'Etat doit planifier une meilleure gestion et répartition des ressources naturelles ainsi que des services sociaux de base par aider les jeunes à s'épanouir ;
- L'Etat doit initier des programmes de formation au profit des leaders religieux, coutumiers et communautaires pour qu'ils transmettent des messages dépourvus de haine et de radicalisation aux jeunes ;
- L'Etat doit mettre en place des infrastructures de santé accessibles pour les jeunes, en donnant la priorité à la santé sexuelle, reproductive et mentale, tout en assurant un accompagnement psychosocial spécialisé pour les survivants de violences et les jeunes affectés par les conflits.

- o L'Etat doit mettre en place un système national de centres d'écoute et d'orientation pour les jeunes.
- o L'Etat doit améliorer la gouvernance locale et garantir la présence effective des services sociaux de base sur l'ensemble du territoire.
- o L'Etat doit former les membres des comités techniques et de suivi (jeunes et institutions) à la mise en œuvre et au monitoring du PAN-JPS ;
- o L'Etat doit mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation participatif et redevable pour toutes les initiatives relatives à la jeunesse, la paix et la sécurité.

□ **A l'endroit des Organisations Non-Gouvernementales, Associations et Fondations**

- o Les ONG, associations et fondations sont invitées à mettre en place des fonds dédiés et accessibles, combinant financement, crédit et accompagnement technique, pour soutenir les jeunes dans le développement de projets entrepreneuriaux et les initiatives de paix ;
- o Elles sont appelées à soutenir l'intégration de l'éducation à la culture de la paix, à la citoyenneté, ainsi qu'à la prévention des discours de haine et de l'extrémisme violent dans les curricula scolaires et les programmes de formation, tout en favorisant un accès inclusif et de qualité à l'éducation pour tous les jeunes ;
- o Elles devraient encourager et accompagner les initiatives de sensibilisation et d'éducation menées par les jeunes eux-mêmes, afin de renforcer l'impact des messages sur la paix et la prévention de la violence ;
- o Elles sont invitées à concevoir et diffuser des campagnes à grande échelle (radio, télévision, théâtre-forum) pour sensibiliser les jeunes et les communautés sur leurs droits à la paix et à la sécurité ;
- o Les ONG, associations et fondations doivent intégrer dans leurs programmes de sensibilisation des messages ciblés visant à prévenir les violences basées sur le genre (VBC) et à déconstruire les stéréotypes nuisibles à la cohésion sociale.

□ **A l'endroit des leaders religieux et traditionnels :**

- o Les leaders religieux et traditionnels doivent créer des cadres de dialogue intra-communautaire et intercommunautaire pour impliquer davantage les jeunes.
- o Les leaders religieux et traditionnels doivent créer et soutenir des cadres de dialogue et de réconciliation à tous les niveaux (intergénérationnel, interculturel, interreligieux).
- o Les leaders religieux et traditionnels sont encouragés à promouvoir l'égalité et à déconstruire les pesanteurs socioculturelles néfastes en menant des campagnes de sensibilisation ciblées au sein de leurs communautés, afin de lutter contre toutes formes de discrimination.
- o Les leaders religieux et traditionnels doivent soutenir activement l'éducation inclusive et de qualité au sein de leurs communautés, en veillant à des infrastructures scolaires accessibles et adaptées, tout en sensibilisant les jeunes à la culture de la paix et à une citoyenneté responsable.

Concernant les travaux de groupes de la troisième journée, il s'est agi pour les groupes mis en place de réfléchir sur les actions et activités en lien avec les axes de la UNSC2250R. Chaque groupe composé d'une dizaine de membres, a eu trente (30) minutes chacun pour faire les différentes propositions.

Axe 1 : Participation

- o Créer un cadre fédérateur national (coalition/consortium) pour structurer et coordonner l'action des organisations de jeunesse sur la paix et la sécurité ;
- o Institutionnaliser la participation des jeunes via des quotas dans tous les mécanismes de paix, de sécurité et de prise de décision publique, en veillant à l'inclusion des femmes, des PDI, des personnes vivant avec un handicap et autres groupes marginalisés ;
- o Décentraliser l'action en créant des conseils consultatifs de jeunes auprès des instances locales et régionales ;
- o Adopter et financer la mise en œuvre d' un Plan d'Action National Jeunes, Paix et Sécurité (PAN-JPS) inclusif, élaboré avec les jeunes ;

- o Mettre en place un comité technique national, incluant des jeunes, pour superviser l'adaptation et la mise en œuvre des programmes DR et du PAN-JPS ;
- o Créer des cadres de concertation permanents et des mécanismes de mentorat pour institutionnaliser le dialogue intergénérationnel ;

Axe 2 : Protection

- o Protéger les jeunes contre toutes formes de violence (VBG, recrutement forcé) et garantir le respect de leurs droits ;
- o Créer des conditions favorables et un environnement protecteur pour l'épanouissement des jeunes ;
- o Sensibiliser et renforcer les capacités des jeunes sur leurs droits et la sécurité ;
- o Créer des cadres de dialogue intercommunautaire et des clubs de paix dirigés par des jeunes ;
- o Multiplier les forums et journées de réflexion sur la paix et la sécurité
- o Mettre en place des projets régionaux (Sahel, Afrique de l'Ouest) pour lutter contre la traite et renforcer la protection des jeunes

Axe 3 : Prévention

- o Initier des formations pour les jeunes à la prévention des conflits et à la médiation ;
- o Organiser des campagnes de sensibilisation, débats et dialogues sur les risques de recrutements par les groupes armés extrémistes et à la radicalisation ;
- o Mettre en place des espaces d'échanges locaux et intercommunautaires, impliquant les jeunes de différentes communautés ethniques et religieuses pour créer un espace de dialogue, renforcer la confiance et prévenir les tensions sociales ;
- o Développer des projets participatifs qui engagent les jeunes dans des activités éducatives, sportives ou culturelles, favorisant un sentiment d'appartenance et réduisant leur vulnérabilité aux violences ;

- o Créer des campagnes de communication en partageant des messages sur les réseaux sociaux et les radios communautaires, pour diffuser des messages de paix et prévenir la violence.
- o Développer l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes pour réduire leur vulnérabilité
- o Engager les jeunes dans la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Axe 4 : Partenariats

- o Développer des plateformes d'échanges multipartites (numériques/physiques) pour le dialogue, le partage d'expérience et les appels à projets entre jeunes, État, secteur privé et partenaires ;
- o Renforcer les synergies et partenariats opérationnels entre les OSC de jeunesse, les autorités et les agences internationales ;
- o Établir un réseau régional d'organisation de jeunesse pour le partage de bonnes pratiques et le plaidoyer ;
- o Développer un répertoire numérique pour cartographier et coordonner les structures de jeunesse selon leurs domaines et zones d'intervention ;
- o Renforcer la crédibilité et la capacité opérationnelle des structures de jeunesse auprès des partenaires ;
- o Faire un plaidoyer actif auprès du secteur privé national et international pour accroître les investissements en faveur de l'emploi et des initiatives des jeunes pour la paix

Axe 5 : Désengagement et Réintégration (DR)

- o Adapter les programmes DR aux réalités socio-économiques et culturelles locales ;
- o Inclure une dimension de déconstruction idéologique et religieuse dans les programmes de désengagement ;
- o Travailler sur l'acceptation communautaire des ex-combattants extrémistes en impliquant les communautés d'accueil (à travers par

exemple des causeries-débats, la mise en place de comités communautaires) ;

- o Mettre en œuvre des programmes de réintégration holistiques combinant soutien socio-économique, psychosocial et réconciliation.

– **SESSION IX : Présentation de la feuille de route pour l'adoption du PAN de l'Agenda Jeunes Paix et Sécurité**

Madame Diane KABORE de la Direction Générale de l'Autonomisation des Jeunes et de l'Education Permanente (DGAJEP) du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi a présenté la feuille de route pour l'élaboration du premier Plan d'Action National de l'Agenda Jeunes, Paix et Sécurité au Burkina Faso. Celle-ci se décline en 9 étapes qui sont :

- o Le lancement du processus
- o L'identification des partenaires
- o La mise en place du comité technique chargé du suivi du processus
- o La formation des membres du comité technique
- o La collecte de données (consultations régionales en personne, online)
- o L'atelier d'élaboration du plan
- o L'atelier national de validation
- o La reproduction des documents de PAN-JPS
- o La dissémination

L'approche inclusive sera observée tout au long de ce processus afin de refléter les besoins réels et les idées des jeunes de tous horizons et des différentes conditions socio-économiques de notre pays.

L'intervention du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi a cédé la place à la cérémonie de clôture, qui s'est tenue en fin de journée aux alentours de 17h55.

III. De la cérémonie de clôture

Ce moment solennel a été marqué par deux prises de parole significatives. En premier lieu, le Président Directeur Exécutif de l'ISEPS a exprimé sa profonde satisfaction et adressé ses vifs remerciements au Président, au Parrain, à la Fondation Robert Bosch et à l'ensemble des participants. Il les a encouragés à devenir des ambassadeurs actifs du message de paix et de résilience au sein de leurs communautés respectives, soulignant ainsi leur rôle clé dans la transformation sociale. La Représentante du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi a ensuite pris la parole pour saluer chaleureusement l'engagement exemplaire des organisateurs, tout en rendant hommage à la mobilisation sans faille des participants. Elle a particulièrement mis en lumière l'implication déterminante des jeunes, dont la voix et les actions sont essentielles pour construire une paix durable. Elle les a encouragés à mettre en pratique les connaissances acquises et à poursuivre leur approfondissement, afin de devenir de véritables ambassadeurs de la paix et de la cohésion sociale au sein de leurs communautés. Suite à cela, une remise d'attestations symbolique a été faite.

La troisième édition du Forum International des Jeunes sur la Culture de la Paix a refermé ses portes sur ce cérémonial.

IV. Des difficultés rencontrées

Au cours du forum, quelques difficultés organisationnelles ont été rencontrées. En effet, certains intervenants confirmés n'ont pas pu se présenter pour contrainte de calendrier. Heureusement, le Directeur Exécutif de l'ISEPS a su réagir avec efficacité et garantir la continuité des échanges. Par ailleurs, nous avons constaté l'absence de certains participants inscrits qui n'ont pas informé le comité d'organisation. Cette situation a nécessité une gestion réactive des inscriptions sur place. Grâce à l'anticipation de l'équipe de l'ISEPS, qui avait prévu des badges supplémentaires, ces imprévus ont pu être surmontés.

V. Recommandations pour les futures éditions

À l'issu de ce forum, nous formulons les recommandations suivantes :

À l'endroit des participants

- **Respect des horaires** : il est indispensable de renforcer la sensibilisation sur l'importance de la ponctualité afin de garantir le bon déroulement des sessions, d'éviter les perturbations du programme et de favoriser une participation optimale lors des échanges.
- **Engagement continu** : les participants sont encouragés à maintenir leur implication au-delà du forum, notamment en relayant les messages clés au sein de leurs communautés et en s'investissant dans les initiatives locales de paix.

À l'endroit du comité d'organisation

- **Gestion flexible des inscriptions** : il est recommandé de conserver une marge de flexibilité dans la planification des inscriptions afin de mieux gérer les fluctuations de participation.
- **Renforcement de la coordination logistique** : pour anticiper les retards ou absences d'intervenants, il serait pertinent de prévoir des intervenants de substitution, ainsi qu'un dispositif de communication plus réactif entre les équipes.
- **Amélioration du dispositif d'accueil** : la mise en place d'un système d'enregistrement plus fluide et digitalisé pourrait faciliter la gestion du flux des participants et réduire les délais à l'arrivée.

CONCLUSION

Ce forum a marqué une étape significative dans la promotion de la culture de la paix auprès des jeunes. Les échanges riches et constructifs témoignent non seulement de l'intérêt des participants, mais également de leur volonté de contribuer activement à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale. Les enseignements tirés, tout comme les recommandations formulées, serviront de base pour renforcer les initiatives futures et

améliorer l'organisation des prochaines éditions. Le dynamisme, l'engagement et la résilience des jeunes demeurent des leviers essentiels pour bâtir un avenir pacifique et durable.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des organisations présentes

Liste des structures représentées à la troisième édition du Forum International sur la Culture de la Paix	
Ministère de la Sécurité	Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi (MSJE)
Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)	Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)
Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité (MATM)	Fondation Hirondelle
Mairie de FARA	Sahel Peace Initiative (SPI)
ANH (Association Nouvel Horizon)	Commission Nationale de l'UNESCO (COMNAT UNESCO)
PAX Sahel	Jeunes Ambassadeurs pour le Pastoralisme (JAP)
Jeunesse Action Leadership (JAL Niger)	Search for Common Ground
Réseau Africain pour le Maintien de la Paix (RAMP-Bénin)	Educ 4 Peace du Mali
Weer Bi Journal du Sénégal	Films du Dromadaire
JEC-BF (Jeunesse Etudiante Catholique du Burkina Faso)	Secrétariat Permanent de l'Observatoire National de Prévention et de Gestion des Conflits Communautaires (SP-ONAPREGCEC)
Ministère de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale (MASHN)	Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR)
Ministère de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale du Burkina Faso	Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique

Agence de Soutien aux Veuves, Orphelins et Victimes de Guerre (ASVOVIG)	Comité Mixte du Dialogue Interreligieux (CMDIR)
PNJBE	Coalition 2250
Youth Connekt Burkina	PROGETTOMONDO
ONG ACRA	Humanité Inclusion
SUUDU ANDAL	Help Burkina
Université Thomas SANKARA	Université Joseph KI ZERBO
Université Libre du Burkina	Université Aube Nouvelle
Wise Youth African Union	Université Norbert ZONGO
REFFOP-BF	Université Saint Thomas d'Aquin
Université Virtuelle	Grenier du Paysan
Association Song Taaba pour le Développement	Centre de Leadership et des Etudes du Sahel (CLES)
Billi Now Now	Université Nazi Boni
RECOPA (Réseau de Communication sur le Pastoralisme/JAP)	Cellule CGD
CCIB	SERSAP
Solidarity Group	CCJ

Annexe 2 : Retour en images sur les trois jours du forum





